



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Epargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75 005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
Site : www.sudbpce.com
Email : sudceidf@orange.fr

facebook : SUD BPCE



BUDGET 2013 DE LA CEIDF

Fixer des objectifs inatteignables + placer 1,7 Mds euros à 0 % = laisser l'addition aux salariés

Comptes et budgets de la CEIDF, depuis 2009 et la création de BPCE, sont impactés par des phénomènes exogènes à son activité. Le budget 2013 ne déroge malheureusement pas à ce triste usage. Il entérine l'absence de versement de dividendes en contrepartie des 1,7 Mds euros de fonds propres remontés par la CEIDF dans les comptes de BPCE SA au moment de sa création. Le PNB s'en trouve directement impacté à hauteur d'une centaine de millions par an depuis quatre ans.

4^{ème} dépréciation en 4 ans

La CEIDF devra passer une nouvelle dépréciation de 68,1 M euros sur les titres de BPCE SA figurant dans ses comptes. Une nouvelle fois, le résultat net de l'entreprise sera minoré de 120 M euros à 52 M euros. La dépréciation de 2011 était justifiée, nous disait-on, par les déboires du Crédit Foncier de France. Et cette année ?

364 M euros envolés, perdus, partis en fumée

Depuis 2009, ce sont plus de 364 M euros de dépréciations qui ont été passées sur les comptes de l'entreprise. 364 M euros, c'est sans compter le coût de portage (rémunération des fonds propres) qu'on peut estimer sur la période à près de 340 M euros.

364 M euros de dépréciations, ça représente :

- ✓ Une année pleine de frais de personnel et autant de revendications salariales balayées d'un revers de main.
- ✓ Le financement d'un vrai salaire minimum à 1 700 euros à la CEIDF et d'augmentations de salaires pérennes
- ✓ 7 000 années d'un salaire de conseiller financier.

Vente et rémunérations des PSO et des CCI

Si on comprend bien la nécessité de collecter en PSO de manière à renforcer les fonds propres de l'entreprise, on comprend aussi qu'il faut les rémunérer ainsi que les Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI).

Or, après dépréciation, l'entreprise ne disposerait que d'une cinquantaine de millions à mettre en réserves. Cette somme sera vraisemblablement suffisante pour satisfaire à la rémunération des PSO et CCI en 2013. Mais qu'en serait-il si l'écureuil devait, à l'avenir comme il l'a déjà fait par le passé, puiser continuellement dans ses noisettes pour rémunérer les parts sociales ainsi que les CCI. Ne serait-ce pas une course qu'il serait certain de perdre au bout du compte ?

Les salariés paient le prix fort depuis des années...

Dans le même temps, les salariés paient un lourd tribut sur leurs emplois, sur leurs rémunérations et sur leurs conditions de travail.

... sur leurs emplois

Depuis la mise en place du PSE en 2010, les effectifs ne cessent de baisser. Nous étions 4 898 au lendemain de la fusion, nous serons 4 193 ETP en 2013. Si le Siège a connu une baisse de 471 ETP, le réseau commercial n'a pas été épargné pour autant passant de 3 422 à 3 187 ETP en 4 ans.

Triste et froide logique financière, quand une entreprise peine à augmenter son PNB, ses dirigeants cherchent à peser sur les charges et plus spécifiquement sur les frais de personnel. Les dirigeants de la CEIDF ne dérogent pas à cette règle.

Depuis le PSE, une partie de la charge de travail a été confiée à la sous-traitance. Dans le budget 2013 on voit que ce poste a considérablement augmenté passant de 15 M euros en 2009 à 24 M euros cette année,

- ✓ dont 6,9 M euros pour la sous-traitance informatique. Plus de 50 emplois ont été supprimés en 2010 dans le cadre du PSE,
- ✓ dont 4,5 M euros pour la sous-traitance production bancaire. Plus de 200 emplois ont été supprimés en 2010 dans le cadre du PSE,
- ✓ dont 2 M euros pour l'édition des relevés de comptes.

.../...

Moins nombreux, nous devons atteindre des objectifs commerciaux qui, pour certains, semblent établis (au choix) en dépit du bon sens ou du contexte de crise économique et de récession actuels. Mais, il faut bien compenser d'une manière ou d'une autre, la baisse de commission du Livret A, l'absence de dividendes, l'augmentation des taxes et impôts, etc.

Alors, on compte sur le commercial. Nous ne citerons que quelques exemples chiffrés :

Equiperment des clients

Alors que depuis 2010, les résultats des ventes de forfaits de comptes se situent autour des 19 000 ventes nettes, le réseau fantasmait les 29 300 pour 2013. Pourquoi pas ? Mais pourquoi fixer des objectifs inatteignables année après année, si ce n'est favoriser une pression accrue sur les équipes commerciales ? Les objectifs de commercialisation des cartes sont établis avec la même cohérence touchant à l'irrationnel.

Quant à la garantie santé, la même logique prévaut. En arrêtant, pour les particuliers, un objectif de 1 000 ventes nettes pour 2013. On se soufle dans les pouces, on gonfle les muscles niant la réalité et les prochaines négociations de branche obligatoires en matière de complémentaire santé. La CEIDF peut-elle raisonnablement, sur le particulier, rivaliser avec Assureurs et Mutuelles ? Pourquoi ne pas développer plutôt une offre aux entreprises qui la proposeraient, dès 2016, à leurs salariés ?

Activation clientèle

Là encore, pourquoi fixer en 2013 des objectifs supérieurs à ceux de 2012 qui n'ont pas été atteints ? Pour motiver les troupes, les exhorter à se sortir les tripes ?

Et ce ne sont bien évidemment que quelques exemples choisis presque au hasard. On pourrait parler des objectifs de crédit à la consommation en hausse de 15 % dans un pays en crise et dans lequel les habitants cherchent, face aux incertitudes liées à l'emploi notamment, plus à se désendetter qu'à investir dans des biens durables par exemple. On pourrait également parler des objectifs de crédit immobilier qui, même s'ils sont en retrait par rapport à 2012, sont néanmoins volontaristes pour l'IDF où le nombre des transactions est en constante diminution depuis deux ans.

Pour conclure, le Président Comolet s'est félicité et a félicité l'ensemble des salariés de l'entreprise pour les très bons résultats commerciaux de 2012 sans qu'aucune mesure salariale concrète ne vienne ponctuer les efforts de tous. On peut en juger par le PNB géré par ETP qui n'a cessé de croître depuis 2008, en passant de 152 à 213 K euros par ETP en 2012.

Rien n'est encore prévu au budget 2013 alors que chacun est encore appelé à redoubler d'efforts pour tenter d'atteindre les objectifs commerciaux exponentiels.

Les élus Sud, s'ils devaient se prononcer sur le budget 2013 de la CEIDF, se prononceraient CONTRE.

N° 02 / 2013

Le 7 février 2013 / Les élus **Sud** au Comité d'entreprise

François Baron - Jean-Philippe Bastias - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Catherine Jousset - Bettina Larry - Manuelle Marchand - Françoise Quelen - Philippe Salvador - Jean-Marie Zemliakoff

J'ADHÈRE

AU SYNDICAT NATIONAL SUD-BPCE

NOM

PRENOM

SEXE DATE DE NAISSANCE

ADRESSE PERSONNELLE

EMAIL PERSONNEL ET/OU PROFESSIONNEL :

NOM DE L'ENTREPRISE

ADRESSE DE L'ENTREPRISE

FONCTION

AFFECTATION

CLASSIFICATION.....

COTISATION MENSUELLE (0,40% DU SALAIRE NET).....

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

LE A

SIGNATURE

